

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover

**OBJET : RÈGLEMENT # 491** Règlement sur la salubrité, l'entretien et l'occupation des bâtiments

### AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS** est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire de son Conseil tenue le 6 novembre 2023, la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover a adopté le règlement # 491 lequel a pour objet d'établir des normes de salubrité, d'entretien et d'occupation des bâtiments et permet à la Municipalité d'exercer ses compétences prévues aux articles 85 et suivants de la loi sur les compétences municipale (PRLQ, ch. C-47.1) ainsi que de respecter ses obligations prévues à l'article 145.41 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, ch. A-19.1).

Que ce règlement est actuellement déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture, soit de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30 et qu'il est également disponible sur le site Internet de la municipalité au [www@stcyrille.qc.ca](http://www@stcyrille.qc.ca).

Que ledit règlement entre en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover,  
Ce 13 novembre 2023.

---

Louise Sisle  
Directrice générale, greffière trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise Sisle, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover, certifie, par la présente avoir publié l'avis ci-joint, en affichant dix (10) copies aux endroits désignés par le Conseil (Réf. : résolution # 3958.03.18) entre 13:00 et 18:00 heures, le 13 novembre 2023, soit :

- Bureau municipal & Site Web de la municipalité
- Près des kiosques postaux – domaine Hébert (rues Bélanger & Nathalie)
- Près des kiosques postaux – domaine des Bouleaux (rues Bernard & Alain)
- Près du kiosque postal – domaine du Chevreuil
- Près des boîtes aux lettres – domaine de l'Érablière
- Près des boîtes aux lettres – rue Delage
- Près des boîtes aux lettres – parc Gelase.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 13<sup>e</sup> jour de novembre deux mille-vingt-trois (2023).

---

Louise Sisle  
Directrice générale, greffière trésorière